

FORMATION AUTONOMIE

Cette formation permet à l'adulte d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de son projet de participation sociale, l'accomplissement de ses activités courantes et à l'exercice de ses différents rôles sociaux.

Notre équipe a développé des situations d'apprentissages variées permettant à l'élève de faire des apprentissages autour des thèmes suivants: la gestion des émotions, l'informatique, les saines habitudes de vie, l'utilisation de l'argent, l'administration d'un petit budget, les activités de loisirs, les langages utilitaires, la préparation à la vie en appartement et plus encore. Deux éducatrices spécialisées et une psychoéducatrice sont présentes pour l'ensemble des groupes en intégration sociale.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

La formation *Autonomie* a été conçue pour répondre aux besoins des personnes adultes :

- présentant des difficultés d'adaptation sur les plans psychiques, intellectuel ou social;
- possédant la capacité d'énoncer, verbalement ou par un autre moyen, le projet de participation sociale pour lequel elles doivent développer des compétences;
- démontrant une motivation à participer activement et volontairement aux activités éducatives proposées;
- capable d'évoluer dans un groupe composé de 15 élèves pour une personne enseignante;
- possédant un état de santé lui permettant les apprentissages.

IMPLICATION DES PARTENAIRES

Nous travaillons en étroite collaboration avec les personnes répondantes des milieux d'appartenance de l'élève (membre de la famille, responsable de plateaux de travail à l'externe) et ses intervenantes et intervenants (équipes en éducation spécialisée, en travail social, CIUSSS, etc.). Ces personnes sont des partenaires importants dans le projet de formation de l'élève et pourraient être sollicitées par l'équipe-école, avec l'autorisation de l'élève.

HORAIRE

- 14 heures en classe par semaine, de 8h30 à 15h30, de la fin-août à la fin-juin.
 - 3 groupes les lundis après-midi et les mardis et jeudis toute la journée
 - 3 groupes les mardis après-midi et les mercredis et vendredis toute la journée.
- Rencontres individuelles de suivi et d'évaluation avec l'enseignante ou l'enseignant.
- Le transport doit être assumé par l'élève (ex : transport adapté public ou privé).

HABILETÉS VISÉES

- HABILITÉS PERSONNELLES ET SOCIALES
 - Se connaître, développer son réseau, s'adapter aux changements, gérer ses émotions.
- RÉOLUTION DE PROBLÈME
 - Identifier les sources d'un problème vécu, développer sa motivation à le résoudre, identifier les solutions possibles, améliorer sa concentration.
- COMMUNICATION ET COMPRÉHENSION ORALE, ÉCRITE ET INFORMATIQUE
 - S'informer, s'exprimer, écouter, utiliser les technologies.
- UTILISATION DES RESSOURCES DU MILIEU
 - Explorer et utiliser des ressources communautaires, des services publics.
- HABILITÉS DOMESTIQUES
 - Entretien de son lieu de résidence, garder ses vêtements en bon état, observer des règles de sécurité.
- HABILITÉS DE TRAVAIL
 - Adopter des comportements adéquats, gérer adéquatement ses interactions, respecter son horaire.
- GESTION DU QUOTIDIEN
 - Planifier, s'organiser, utiliser un agenda.
- MATHÉMATIQUES INSTRUMENTALES
 - Mesurer, calculer, classer, trier, utiliser l'argent, gérer un budget.
- SOINS PERSONNELS, ALIMENTATION ET PSYCHOMOTRICITÉ
 - Adopter de saines habitudes de vie, développer sa motricité fine et globale, s'orienter dans l'espace et le temps.